

Orientation 4 Promouvoir un tourisme durable pour un territoire et des hommes

Orientation 4 Promouvoir un tourisme durable pour un territoire et des hommes

"En véritable moteur de l'économie, un tourisme bien positionné peut déclencher une dynamique de développement durable dans les vallées. En revanche, s'il est mal maîtrisé, il peut générer des impacts non négligeables : consommation d'espaces, dégradation du paysage, empreinte écologique liée au transport et finalement appauvrissement des richesses naturelles et culturelles qui en sont le fondement.[...]"

Forts de leur adhésion à la Charte Européenne du Tourisme Durable (CETD), les parcs du Mercantour et Alpi Marittime entendent développer ensemble dans ce domaine un projet ambitieux, dont les communautés locales seront les principaux acteurs et bénéficiaires.[...]"

Mesure 17 Intensifier la coopération entre les acteurs du tourisme

[...]

"Les partenaires du tourisme construiront ensemble un projet de développement touristique partagé et cohérent, dans le cadre de la CETD. Ce projet s'appuiera sur :

- la mise en réseau des professionnels et l'émergence de groupements ;
- le renforcement des liens avec l'association « Ecoturismo in Marittime » ;
- le transfert d'expériences entre acteurs signataires de la CETD ;
- l'organisation d'éductours ;
- la mise en place d'un forum du tourisme avec l'ensemble des partenaires, initiant ainsi une démarche collective autour des valeurs du développement durable ;
- la création d'une commission Tourisme au sein de l'établissement public du parc, en lien avec son conseil économique, social et culturel."

Rôles de l'établissement public du parc	Contributions attendues des communes adhérentes	Principaux autres partenaires à associer
<ul style="list-style-type: none">· initie ou accompagne la mise en réseau des acteurs du tourisme· assure une cohésion autour de valeurs communes	<ul style="list-style-type: none">· créent du lien entre professionnels, habitants, touristes· élaborent les projets nouveaux à l'échelle des vallées	Services de l'Etat, Région, Départements, Pays, groupements de communes, chambres consulaires, CRT/ADT/CDT, OTSI, GTA, Alpin Français, associations, comités départementaux de randonnée pédestre, Parco naturale Alpi Marittime

La mesure 17 s'applique à l'ensemble de l'aire d'adhésion

Mesure 19 Accompagner les professionnels du tourisme dans une démarche « qualité Mercantour »

"Les hébergements sont la vitrine de l'offre touristique et le moteur du développement de cette activité. Dans le cadre de la CETD, l'établissement du parc s'est engagé à accompagner les professionnels qui s'impliquent dans la gestion durable de leur entreprise et se rapprochent

Orientation 4 Promouvoir un tourisme durable pour un territoire et des hommes

des nouvelles attentes des visiteurs. Parallèlement, Région, Départements et chambres consulaires ont fait du soutien à l'amélioration de la qualité un axe fort de leur politique. Cette démarche de progrès concerne tous les maillons de la chaîne du produit touristique : hébergement, restauration, accompagnement, information.

Les entreprises touristiques locales qui souhaitent adapter, diversifier et requalifier leurs hébergements pour mieux répondre à la demande seront soutenues et recevront une distinction en tant que signataires de la CETD.[...]"

Mesure 24 Accompagner les stations de montagne vers un développement durable

"Avec l'appui des acteurs de la charte, les stations de montagne seront incitées à s'engager dans les démarches suivantes :

- diversifier les activités proposées hiver comme été, notamment au coeur de la station ;
- promouvoir les bonnes pratiques environnementales auprès de leur clientèle ;
- réduire leur empreinte énergétique depuis le diagnostic (bilan carbone ou autres) jusqu'à la réalisation concrète (recours à des technologies moins consommatrices d'énergie) ;
- réfléchir sur la mobilité intra-station pour réduire le recours à l'automobile ;
- ne pas créer de nouveaux aménagements impactant le coeur de parc en matière de nouveaux prélèvements d'eau dédiés à la production de neige de culture et d'accès direct aux sites du coeur."

page 99 à 109

Référence ID de l'article : #2117

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-11-13 10:25